

PUC

Section SAVATE Boxe Française

Règlement de la Section

1/ Pour votre sécurité et celle de vos partenaires d'entraînement, nous vous demanderons, comme **matériel minimum de pratique obligatoire** :

- Gants type Multiboxe (à scratch)
8 oz jusqu'à 60 kg, 10 oz jusqu'à 75 kg, 12 oz jusqu'à 85 kg, 14 oz au-delà
- 1 Protège-dents (simple – mâchoire du haut seulement)
- Coquille (pour les garçons)
- Chaussures – à semelles lisses (si possible), les plus légères possibles, avec le moins d'aspérité possible. Pas d'œilletons de lacets en métal.

Les chaussures utilisées à la salle, doivent être distinctes de celles que vous utilisez pour marcher à l'extérieur.

Possibilité bien sûr d'acheter des chaussures de Savate Boxe Française (Isba, Rivat), ou modèle Go sport (attention l'un des modèles à cheville montante et semelle crantée est une chaussure de Boxe Anglaise, qui n'est pas adaptée ; choisir le modèle Savate, 10 € plus cher).

Possibilité de voir avec les enseignants pour un « Kit de Boxe » (40/45 €)

Tout matériel manquant ou jugé non conforme par les enseignants, entrainera une non possibilité de pratique.

En début de saison, une paire de gants vous sera prêtée pour que vous puissiez vous équiper, ce jusqu'à fin octobre.

2/ Le PUC omnisport permet de régler la cotisation/licence en 1 – 2 ou 3 chèques, tous remis lors de **l'inscription**.

Il est obligatoire de fournir un certificat médical dans les plus brefs délais (15 jours maximum après la remise du dossier).

Au-delà, pour des raisons d'assurance tant du club que pour vous-même, l'accès au cours ne sera plus possible, en attendant régularisation.

Sachant que la Section permet une séance d'essai, toute inscription est définitive et n'entrainera pas de remboursement. En cas de problème de force majeure (blessure), nous pourrions mettre un décalage de temps de pratique sur la saison suivante.

3/ La Pratique doit se faire dans le respect des consignes, du professeur, de son adversaire.